CM-AM CONVICTIONS USA IC2

Pays d'enregistrement: FR DE

INFORMATION IMPORTANTE : L'affichage de l'indice de référence du fonds a fait l'objet d'une mise en conformité le 01/01/2026 : le S&P 500 TRTE a été corrigé par le S&P 500 TRNE. Ce correctif impacte les performances de l'indice à compter de la date de lancement du fonds afin de refléter son indice de référence (S&P 500 Total Net Return) conformément à la lettre du DIC/prospectus.

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 1 037,71€
Actif sous gestion : 1,49Md€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque »).

HORIZON DE PLACEMENT

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	>5 ans

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français CM-AM SICAV
Catégorie commerciale : Fonds Actions Monde
Date de création : 28/04/2026
Indice de référence : S&P 500 Net Total Return
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de liquidité

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR00140162P7
Code Bloomberg : CMACUIC FP Equity
Centralisation : J avant 12H00
Règlement : J+1 ouvrés
Souscription initiale min : 20 000 000 EUR
Eligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 2%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion maximum : 0,87% TTC maximum
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.67%
Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
Valorisateur : CIC
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Gérant(s) :

Valentin **VERGNAUD**

Jean-Luc **MENARD**

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire.Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence STANDARD & POOR'S 500, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence. Afin de réaliser l'objectif de gestion de l'OPCVM, l'équipe de gestion sélectionne de façon discrétionnaire des actions libellées en dollar et, accessoirement, des titres convertibles libellés en dollar, émis par des sociétés établies dans la zone d'Amérique du Nord internationales dont la taille de capitalisation est au minimum de 200 millions de dollars.

PERFORMANCES NETTES

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record

INDICATEURS DE PERFORMANCE

En application de la directive MIF les performances seront disponibles lorsque le fonds aura 12 mois de track-record

CM-AM CONVICTIONS USA IC2

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif

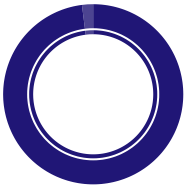

Actions en direct	98,00%
Liquidités	2,00%

SECTEUR

En % de la poche actions

Fonds · Pondération relative à l'indice

Technologie de l'information	41,52%	+1,8%
Industrie	16,05%	+8,0%
Finance	11,70%	+0,3%
Services de communication	10,21%	+0,3%
Consommation Discrétionnaire	6,30%	-2,3%
Santé	6,07%	-3,2%
Biens de Consommation de Base	4,96%	+0,6%
Matériaux	1,99%	+0,3%
Immobilier	0,65%	-1,0%
Services aux Collectivités	0,53%	-1,3%
Energie	0,00%	-3,4%

DEVISES

En % de la poche actions

USD	100,00%	+0,0%

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteur	Poids
Nvidia Corp	Etats-Unis	Technologie de l'information	9,83%
Microsoft Corp	Etats-Unis	Technologie de l'information	7,28%
Apple Inc	Etats-Unis	Technologie de l'information	6,47%
Alphabet Inc-cl A	Etats-Unis	Services de communication	5,28%
Amazon.com Inc	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	4,83%
Broadcom	Etats-Unis	Technologie de l'information	3,96%
Jpmorgan Chase	Etats-Unis	Finance	2,90%
Meta Platforms Inc-class A	Etats-Unis	Services de communication	2,59%
General Electric Co	Etats-Unis	Industrie	2,40%
Micron Tech	Etats-Unis	Technologie de l'information	2,39%

Nombre de titres en portefeuille: 61 **Poids des 10 principales lignes:** 47,93%

CM-AM CONVICTIONS USA IC2

**Univers: Univers Standard & Poor's 500*

SCORES ESG

Min 1 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	100,00%	96,98%
Score ESG	6,02	5,06
Score E	5,79	3,66
Score S	5,21	4,20
Score G	7,26	7,55

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 1 / Max 10

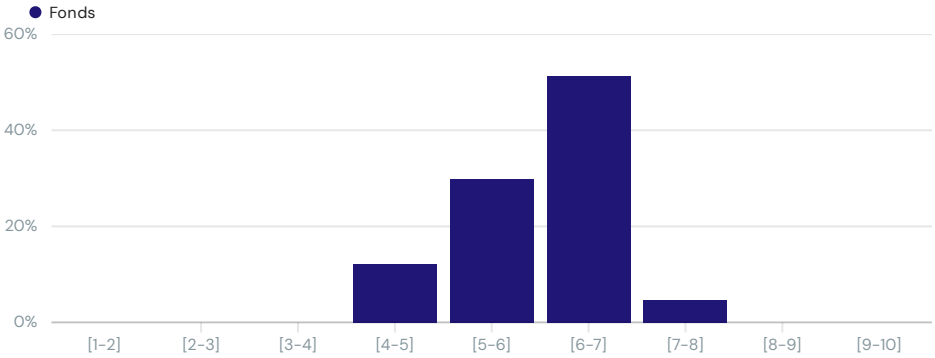

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer les risques et opportunités extra-financiers des émetteurs constituant le portefeuille, au travers de 3 grands piliers d'analyse que sont l'environnement, le social et la gouvernance. Une notation est calculée sur les 3 volets, ce qui permet de positionner chaque émetteur en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue ou l'engagement avec les entreprises, notamment en cas de controverses, complètent notre approche d'investisseur responsable.

Environnement : ce pilier évalue les stratégies de gestion et de réduction des impacts environnementaux des entreprises au sein de leurs activités et sur l'ensemble de leur chaine de valeur et couvre notamment la démarche environnementale de l'entreprise, la trajectoire climat, la politique de biodiversité, les consommations d'eau et d'énergie ou encore la gestion des déchets.

Social : ce pilier analyse les stratégies de gestion du capital humain (englobant les salariés mais aussi les fournisseurs et sous-traitants) ainsi que les relations avec les clients et la société civile. Sont ici évalués le respect des droits humains, la politique de santé & sécurité, les moyens mis en œuvre pour le développement des compétences, la qualité de l'emploi ou bien les pratiques commerciales et marketing.

Gouvernance : ce pilier porte à la fois sur l'éthique des affaires (pratiques de lobbying, respect des règles de marché en matière de corruption..) ainsi que sur les pratiques de gouvernement d'entreprise (composition et fonctionnement des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants...)

CM-AM CONVICTIONS USA IC2

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.
Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg
Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.
Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.
Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.
Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.
Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.
La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.
Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.
Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.
Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main
Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne
Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie
Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom
Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.
Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.